

Conseil d'Ecole du Jeudi 21 octobre 2021

Présents :

Enseignants : Mmes BAPTISTE, BARBE, BEUMANOIR, GOUJON, LACROIX, LEGRAND-CHAMART, MALABRY, NYAMBI, POUBANNE, SAULNIER; MM CHAMART (directeur), FINET.

Parents : Mmes HEMOND, PICQUIER, ROUSSEAU, BANNIER, LEMAITRE, HEVELIN RIDEAU; MM OSQUIGUIL.

Mairie : M. DA SILVA.

Périscolaire: Mme PEGUIN

DDEN : Mme TAVARES

Excusés: Mme BOULESTEIX (Inspectrice), Mme Bernard (parents d'élèves), M. NEBEL (maire) et M. BOUVIER (Adjoint aux affaires scolaires).

Absents : M. GAUTIER, parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme Legrand Chamart

1. Règlement intérieur

► Le règlement intérieur de l'école est modifié comme suit :

- Tous les termes garderie sont remplacés par périscolaire.
- Les numéros de téléphone sont mis à jour.
- Un tableau vient compléter le descriptif des horaires du périscolaire.

► Le règlement, « ainsi modifié » est adopté à l'unanimité.

2. Présentation des classes : effectifs/répartition pédagogique

► L'école compte à ce jour 219 élèves pour 10 classes. Pour rappel, il y avait 234 élèves à la même période l'an passé.

► L'équipe reste stable. Madame Legrand a repris une classe à temps complet et M. Chamart a pris sa place sur la direction. Madame Lacroix est venue remplacer Mme Béades et Mme Baptiste a repris son poste des décharges entièrement sur l'école. Enfin Mme Muller a pris le poste de maîtresse E en remplacement de Mme Boulay. Mme Saillant a quitté l'école. Pour les autres postes, pas de changements.

► La répartition est la suivante :

- 1 CP à 24 élèves dont 1 élève/classe en dispositif ULIS ☞ Mme BEUMANOIR
- 1 CP à 24 élèves dont 2 élèves/classe en dispositif ULIS ☞ Mme MALABRY
- 1 CE1 à 25 dont 2 élèves en dispositif ULIS ☞ Mme BARBE
- 1 CE1/CE2 à 24 dont 2 élèves en dispositif ULIS ☞ Mme LACROIX
- 1 CE2 à 23 dont 1 élève en dispositif ULIS ☞ Mme LEGRAND
- 1 CE2 / CM1 à 24 ☞ Mme NYAMBI
- 1 CM1 à 25 dont 1 élève en dispositif ULIS ☞ M. FINET
- 1 CM1 / CM2 à 24 dont 2 élèves en dispositif ULIS ☞ Mme POUBANNE
- 1 CM2 à 26 dont 1 élève en dispositif ULIS ☞ M CHAMART/ Mme BAPTISTE

Mme SAULNIER est la coordonatrice du dispositif ULIS : elle coordonne les temps d'inclusion des élèves en classe de référence, les temps d'apprentissage en ULIS, les temps de soin pour les élèves bénéficiant d'un SESSAD. 12 élèves font partie du dispositif avec des temps d'inclusion adapté à leur âge.

► L'équipe apprécie des effectifs qui sont propices aux apprentissages, mais la difficulté scolaire est bien présente dans nos classes. Des effectifs réduits permettent une meilleure prise en charge.

3. POINT COVID

A ce stade, nous sommes en niveau 1 sur le protocole sanitaire. Cela a entraîné la fin du port du masque pour les élèves mais pas encore pour les adultes.

Les règles sanitaires restent sensiblement les mêmes avec le lavage des mains, l'aération des locaux, et la limitation du brassage des élèves.

Point Cantine : Mme Péguin explique le fonctionnement actuel de la cantine. Il existe 4 zones dans le restaurant scolaire, les enfants peuvent en fonction du protocole manger par classe, par niveau ou tous ensemble. Le vendredi est plus compliqué car le temps est plus court. Les tables sont systématiquement nettoyées au cours du service. A noter qu'en cas de protocole niveau 3, on devra repasser à des repas froids pour une partie des enfants.

En termes d'organisation, nous avons conservé l'organisation du zonage dans la cour car cela correspond désormais à notre fonctionnement.

Rappel du fait qu'en cas d'un élève positif au COVID, la classe ferme. Cela ne s'est pas encore produit à ce jour.

4. RASED

► Historique de la composition du RASED : Un RASED est composé d'un psychologue scolaire, d'un maître E et d'un maître G.

► Madame Michel, psychologue scolaire du RASED

Elle peut être amenée à intervenir auprès des enfants ou à faire des bilans. Cela se fait toujours avec l'accord des parents. Les parents peuvent directement faire appel à elle si besoin.

► Madame Muller, maîtresse E est en formation, cela signifie qu'elle est à mi-temps sur son poste. Le poste manquant se fait cruellement sentir et nous regrettons l'absence d'un poste de maître E à plein temps au sein du RASED de l'école et nous espérons récupérer ce poste au plus vite.

► Nous avons déjà évoqué entre enseignant les élèves qui rencontrent des difficultés et qui relèvent d'une prise en charge RASED. Cela représente un nombre d'enfant non négligeable. Avoir accès à un RASED au complet est plus que jamais indispensable.

5. Elèves à besoins particuliers

► Actuellement l'école compte 16 élèves en situation de handicap, et 3 élèves en attente de reconnaissance auprès de la MDPH. 12 de ces 16 élèves font partie du dispositif ULIS. Chacun d'entre eux a un accompagnement individualisé. Quand ils sont en ULIS avec Mme SAULNIER, ils peuvent recourir à l'aide de l'AESH affectée au dispositif : Mme MORIN. Cette dernière peut être amenée à les accompagner quand ils sont en classe de référence. Ils y vont donc pour un temps variable, et dans des domaines différents selon leurs possibilités (certains pour math ou français, d'autres pour des matières plus secondaires). 4 de ces élèves bénéficient de l'aide d'un SESSAD.

► Les 4 autres élèves sont dans les classes ordinaires et bénéficient d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation). Ils sont accompagnés par des AESH pour une partie du temps scolaire (en général une douzaine d'heures). Ces AESH sont cette année au nombre de 3 : Mmes TSCHANZ, MILLE et MALLAY.

► Afin d'améliorer une meilleure inclusion des enfants en ULIS, une partie de nos heures de formation devraient être consacrées à réfléchir à une meilleure articulation de ce dispositif.

► Outre ces 16 élèves, d'autres élèves ont des besoins particuliers et font l'objet d'une attention particulière, notamment d'aménagements en classe. Les équipes éducatives organisées tout au long de l'année sont précisément là afin de lister les difficultés et de définir les aménagements d'apprentissage dont ces élèves ont besoin.

Pour cela, l'école s'est équipée d'un matériel spécifique pour ces élèves : 2 ordinateurs portables avec logiciel dysvocal, plans inclinés, tables hautes, et continuera de s'équiper en fonction des besoins. Nous remercions à ce titre la mairie pour les clés USB qui nous permettent d'avoir un accès internet sur les postes de fond de classe. Néanmoins nous avons encore des demandes car beaucoup de nos élèves auraient besoin d'ordinateurs portables. Nous cherchons des solutions pour pouvoir en récupérer.

Il est suggéré de réaliser des actions conjointement avec l'APE afin de récolter des fonds. Un " vide ta chambre" est suggéré dans l'enceinte de l'école.

► APC : nous avons décidé l'année dernière d'organiser nos APC différemment. Nous prenons les élèves relevant de ce dispositif 2 fois par semaine sur une période entière et sur un thème précis. A titre d'exemple, ce sont les CM2 qui seront prochainement pris pour travailler la fluence en lecture. Ils seront donc pris par tous les enseignants de l'école 2 fois par semaine pendant toute une période.

► Dispositif CLAS : ce dispositif émane du centre socio culturel. La responsable est Mélanie Challel. Il est organisé de la façon suivante : 2 fois par semaine, 12 élèves sont pris en charge (le mardi et le vendredi cette année) afin de travailler le mardi sur les devoirs (comment apprendre à apprendre) et le vendredi il est proposé des activités en lien avec la bibliothèque. Des bénévoles s'occupent de l'encadrement des enfants. Ce dispositif démarrera le 16 novembre.

6. Intervenants extérieurs

► Comme les années passées, les classes de cycle 3 bénéficieront d'une intervention en Hand-ball à raison d'une heure par semaine pendant une période de 7 semaines. Cependant les dates ne sont pas encore arrêtées. Une réunion est prévue le mardi 9 novembre pour définir l'organisation et pour établir le projet et ainsi adresser la demande à la municipalité. L'agrément sera envoyé par la suite.

► Intervention Musique : Un intervenant musical vient d'être recruté par l'école de musique. Il s'agit de Sébastien Thireau. Cette année, 6 classes seront prises en charge à raison de 30 minutes pour les cycles 2 et de 45 minutes pour les cycles 3. Nous nous sommes réunis cette semaine afin d'organiser ses interventions.

► Intervenant projet jardin : C'est Thérèse Poirier qui interviendra dans nos classes à raison d'une ou deux fois par an. Nous allons essayer de dynamiser le jardin pédagogique. Les premières récoltes ont été mangées au restaurant scolaire.

7. PPMS

► Rappel : Le PPMS c'est le **P**lan **P**articulier de **M**ise en **S**écurité de l'école.

Il a pour but d'établir un protocole organisationnel en cas de danger.

2 exercices ont déjà eu lieu : l'alerte incendie et l'alerte Attentat Intrusion.

Ils se sont déroulés conformément à ce protocole.

Néanmoins, une vérification des dispositifs sonores sera entreprise lors des vacances de la Toussaint car certains messages sont difficiles à entendre. A la suite de cette vérification, un nouvel exercice aura lieu courant novembre.

8. Délégués

► Comme chaque année, les classes ont choisi leurs représentants. Les délégués des élèves seront réunis une fois par mois et travailleront sur une thématique particulière. Ils sont très heureux de constater que leurs projets se concrétisent, l'exemple le plus motivant pour eux étant la mise en place des circuits billes. Avec le COVID, il y avait eu un peu moins de réunion afin d'éviter les brassages, nous les relançons cette année.

► La réunion de rentrée était celle de présentation, destinée à choisir les thèmes de l'année. En premier lieu, un thème s'est imposé : la gestion des jeux de cour car nous avons constaté que les jeux étaient soit mal rangés, soit égarés, ou encore dégradés. Nous avons cherché des solutions. Il a donc été décidé en conseil des délégués que les jeux seraient gérés par des responsables dans chaque classe. Chaque semaine, la vérification et le rangement des jeux est réalisé par des responsables de chaque classe. Depuis cette décision, cela semble mieux se passer. Le banc de l'amitié sera repositionné et matérialisé dans la cour de l'école.

► La prochaine réunion aura lieu début novembre et devra définir les projets que les enfants souhaitent mener au sein de l'école.

9. Mairie: travaux effectués et à venir

PEDT : Dans le cadre de la commission PEDT, Jean Pierre Bouvier nous charge de vous informer que 4 parents sont nécessaires à la constitution du quorum.

► Financement réalisés cette année:

- Matériel coin lecture pour Mme Barbé.
- 12 tables simples
- Bureau de la direction
- Clés USB wifi

► Dans les travaux à prévoir :

- Les marquages au sol de la cour.

► En termes de financement à prévoir:

- L'achat d'ordinateurs pour les élèves à besoins particuliers.
- L'équipe constate année après année l'augmentation régulière des coûts des fournitures scolaires. L'achat de matériel pédagogique spécifique est donc rendu difficile d'où la demande d'une ligne de budget pour l'acquisition de matériel pédagogique qui n'arrivent pas à rentrer dans le budget des classes
- L'abonnement mensuel de l'école à un service d'impression couleur.

10. Sorties et projets des classes

► Depuis 2 ans maintenant, les projets tournés vers l'extérieur ont été arrêtés ou considérablement réduits. C'est la raison pour laquelle, nous avons concentré nos efforts pour construire des projets se déroulant au sein même de l'école.

► **Projet Webradio** : L'année dernière 6 classes ont participé à la construction d'une webradio c'est-à-dire d'une émission de radio qui a duré 1h45. Cette émission est encore podcastable sur le site webradio de l'académie Orléans-tours. A nouveau cette année, des classes vont s'investir dans ce projet très porteur pour les apprentissages. 1 ou 2 émissions, à définir

► **Projet jardin** : Depuis 2 ans maintenant, nous avons lancé conjointement avec le périscolaire notre projet jardin. Une coordinatrice, Mme Thérèse Poirier a été désignée pour organiser le travail. L'année

passée, toutes les classes sont allées travailler dans le jardin. A nouveau cette année, ils iront avec leur maîtresse ou maître mettre la main dans la terre et des ateliers avec Mme Poirier seront proposés. Deux demandes de subvention ont été faites pour nous aider à financer ce projet. La première demande a été refusée et nous sommes en attente de la seconde.

► **Projet carbon'scolère** : Ce projet concerne les classes de CM2. C'est un projet qui vise à sensibiliser les enfants sur :

- Comprendre les changements climatiques, les gaz à effet de serre et les impacts de nos choix de consommation ;
- Identifier des pistes de solutions responsables et positives (consommation, énergie et transport, matières résiduelles) ;
- Mobiliser notre entourage par des défis familiaux écoresponsables.

Ce projet donnera donc lieu à 5 interventions de 2 heures avec un intervenant, avec des défis à relever et avec l'accès pour les enfants à une plateforme pour relever ces défis.

► **Projet journée anglaise** : Mme Malabry présente le principe de cette journée anglaise où toutes les activités sont déclinées au cours de la journée sur ce thème. Cette journée sera programmée en 2022.

► **Fonderie**: M. DA SILVA évoque le futur aménagement de la fonderie de Bléré. A ce jour les écoles n'ont pas encore été associées à ce projet mais cette idée va être réfléchi dans les mois à venir.

11. APE

► Prise de parole de Mme Hémond pour l'APE pour présenter les grandes dates de l'année :

- Vente de chocolat (10 novembre date limite)
- Vente des sapins de Noël (livraison 4 décembre)
- Tombola au marché de Noël.
- Randonnée en mars/avril avec un jeu de piste dans Bléré.
- Vide ta chambre (date à définir).
- Fêtes des mères en mai.
- Fêtes des écoles (1er juillet 2022).

12. Questions diverses

► Mme Rousseau questionne l'équipe sur les violences dans la cour et le fait que beaucoup d'enfants s'amuse à se battre. Un point est fait sur les passeports réalisés depuis le début de l'année. IL est constaté qu'il n'y a pas une explosion des violences mais qu'effectivement la cour est à surveiller attentivement. Il est évoqué le cas de la série "Squid Game" mais à ce jour, pas de manifestation de violence sur ce point. L'équipe reste attentive à tous les signes de dérive.

► Il est souligné les problèmes de concentration que rencontrent beaucoup de nos élèves. Il est évoqué le lien qui peut être fait avec la pratique des écrans.

► Pas d'autres questions

La séance est levée à 20 heures.

Signature du président :



Signature des secrétaires :

